

**CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT DE
VET INSIDE
23 AVENUE CHARLES DE GAULLE
33350 SAINTE TERRE**

Les présentes conditions sont consultables sur le site www.vetinside.fr.

Tout acte effectué sur un animal par VET INSIDE est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

MENTIONS OBLIGATOIRES

APPELLATION DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS ET ESPECES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITEES

VET INSIDE est un service vétérinaire proposant des consultations spécialisées en médecine interne pour les chevaux.

VET INSIDE est situé au 23 avenue Charles de Gaulle 33350 Sainte Terre. Aucun animal ne peut être reçu à cette adresse. Les chevaux peuvent être examinés chez un confrère vétérinaire à sa demande ou chez le propriétaire du cheval.

Tel : 07 86 43 72 50

Mail : jdauvillier@vetinside.fr

Site web : www.vetinside.fr

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Les consultations ont lieu sur rendez-vous uniquement.

PERSONNEL AFFECTE AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire : Dr Julie Dauvillier, spécialiste en médecine interne (Dipl ECEIM)

PRESTATIONS EFFECTUEES

Consultations en médecine interne, médecine sportive, cardiologie, pathologie respiratoire et digestive.

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISES

VET INSIDE n'hospitalise pas d'animaux.

PERMANENCE ET CONTINUITE DES SOINS

VET INSIDE assure le suivi des animaux examinés. En cas d'indisponibilité (déplacements professionnels, congrès, vacances...), la permanence et la continuité de soin sont assurées par la **Clinique Equine de Conques**, Château de Conques, 33240 Saint Aubin de Branne **(05 57 74 94 21)** avec laquelle VET INSIDE a établi une convention de continuité et de permanence de soin.

ESPECES TRAITÉES

VET INSIDE traite habituellement les chevaux et les ânes. VET INSIDE ne dispose pas du matériel et des connaissances nécessaires pour soigner les autres espèces.

CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs sont disponibles sur demande. Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales et des médicaments et autres produits délivrés. Toute consultation donnera lieu à la production d'une facture détaillée, conformément à la législation. Un devis peut être obtenu sur demande avant toute consultation.

LITIGES

En cas de litige à caractère déontologique, le client peut s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre Vétérinaire de Nouvelle Aquitaine.

Adresse : 40 rue de Belfort 33000 BORDEAUX

Tél : 05 56 24 56 93

Mail : cro.nouvelle-aquitaine@veterinaire.fr

Site web : <https://www.veterinaire.fr/contacter-lordre-en-region/nouvelle-aquitaine-com.html>

Pour faire appel au Médiateur de la consommation, il convient de se rendre sur le site du Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires (www.veterinaire.fr)

RCP

SARL POULNOT HAGOPIAN DARBIER

Agent Général AVIVA assurances

PORTES DE GRAND ANGLES

AVENUE DE LA 2^e DB PORTE F

30133 LES ANGLES

Tél : 04 90 15 91 00 Fax : 04 90 15 91 09

phd-avignon @ aviva-assurances.com

Immatriculation ORIAS : 07026861

RISQUE THERAPEUTIQUE, RISQUE LIE A LA CONTENTION, CONSENTEMENT ECLAIRE DU CLIENT

Tout traitement médicamenteux et tout acte médical comportent un risque potentiel dont VET INSIDE informera le client. En cas de besoin, et pour limiter les risques de blessure pour le cheval et pour les personnes qui le manipulent, une contention physique ou chimique pourra être nécessaire pour effectuer certains examens. VET INSIDE en informera le client ainsi que des risques associés.

Cette information se fera verbalement dans le cadre de la pratique courante ou, dans le cas d'actes mettant en jeu le pronostic vital du patient, par écrit sous la forme d'un contrat de soins.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepter les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

CONTRAT DE SOINS, CONDITIONS PARTICULIERES

Toute intervention médicale qui fera l'objet de conditions particulières ou non mentionnées sur le présent document donnera lieu à la mise en place d'un contrat de soins. Ce dernier apportera au client les informations nécessaires à l'obtention de son consentement éclairé.

MODALITES DE REGLEMENT

Les honoraires sont payables comptants en fin de consultation.

De manière exceptionnelle, un paiement différé peut être accepté selon des modalités convenues entre le vétérinaire et le client.

Lors de paiement différé, des pénalités de retard calculées à un taux égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour d'exigibilité de la facture seront appliquées en cas de non-respect de la date de paiement indiquée sur la facture.

Le vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement.

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès de VET INSIDE.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

